

Prévention des risques biologiques

[Accueil](#) > [Vie du personnel](#) > [Santé](#)



L'exposition à des agents biologiques (principalement aux virus, bactéries, champignons et parasites) peut entraîner des pathologies chez l'Homme. En grande partie, les agents biologiques qui sont présents chez les êtres vivants et leur environnement (sol, eau, air) sont inoffensifs, voire utiles à l'Homme. Par contre certains d'entre eux sont potentiellement capables de s'attaquer à la santé de l'Homme et provoquer une ou des pathologies plus ou moins grave ou invalidante voire mortelle. Le mode d'action des agents biologiques pathogènes expose donc au risque infectieux, au risque toxique, au risque immuno-allergique et au risque **c a n c é r o g è n e**.

En matière de santé publique, le risque biologique est devenu un risque sanitaire préoccupant. Au sens, où l'émergence de nouveaux agents pathogènes à réservoir animal chez l'Homme oblige des impératifs de prévention et de santé au travail. Si on observe cette problématique particulièrement dans le monde agricole, on constate qu'elle peut toucher un certain nombre des personnels de l'U.P.J.V., notamment les biologistes, les archéologues, les géologues ou les géographes qui exercent une partie de leurs travaux de recherche dans la nature, mais aussi, les personnels qui partent en mission à l'étranger, notamment dans les zones humides.

Pour les personnels de l'U.P.J.V., le risque de zoonoses (maladies transmissibles de l'animal à l'homme) existe pour toute activité au contact d'animaux ou de leur environnement souillé (litières, déjections...), mais aussi, lors des missions dans certaines parties du monde, ou les maladies transmises par les moustiques sont les vecteurs de nombres pathologies comme la fièvre jaune, le paludisme, la dengue, le virus zika et le chikungunya, etc. Plus près de nous, lors de simples déplacements sur le terrain (forêts, lisières de forêts, zones humides, etc.) ou de simples tiques sont susceptibles de transmettre plusieurs maladies, la plus fréquente étant la borréliose de Lyme. Mais, il y a aussi la leptospirose transmise par les rongeurs (rats, ragondins...), l'échinococcose qui est due à un parasite excrété dans les selles des renards, et qui contamine l'homme par ingestion de baies, fruits ou légumes crus, etc.

Le service de médecine de prévention des personnels de l'université conformément à la loi réglementation effectue un suivi médical renforcé des personnels exposés au risque biologique que ce soit par la réalisation d'exams cliniques et complémentaires annuels (bilan sanguins, sérologies, recherche d'antigènes spécifiques, explorations fonctionnelles respiratoires, etc.), mais aussi, par la réalisation des vaccinations appropriées lorsque cela est nécessaire. La mise en place d'une consultation spécifique, pour les personnels partant en mission dans des parties du monde où certains risques infectieux sont présents, est aussi un moyen de prévenir le risque. Les zoonoses, en particulier, celles transmises par les tiques et les moustiques font l'objet d'une attention particulière, étant donné, leur développement et leur multiplication.

En savoir plus :

Organisation mondiale de la santé animale - Les zoonoses émergentes et ré-émergentes : <http://www.oie.int/fr/pour-les-medias/editoriaux/detail/article/emerging-and-re-emerging-zoonoses/>

Réglementation : décret n°94-352 du 4 mai 1994 relatif à la protection des travailleurs contre les risques résultant de leur exposition à des agents biologiques : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000713145&categorieLien=id>

Arrêté du 13 août 1996 fixant les mesures techniques de prévention, notamment de confinement, à mettre en œuvre dans les industries et les laboratoires de recherche et d'enseignement où les travailleurs sont susceptibles d'être exposés à des agents biologiques pathogènes : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGI TEXT000005621697&dateTexte=20070803>

- Les risques biologiques sur les lieux de travail INRS
- Le risque biologique en milieu de soins